



CREAT

Conseil Régional
de l'Environnement
de l'Abitibi-Témiscamingue

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
SUR LES BONNES PRATIQUES DU CHAUFFAGE AU BOIS**

Rouyn-Noranda, le 5 février 2007 – Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue a reçu une aide financière de 21 195 \$ du programme ÉcoAction, d'Environnement Canada pour piloter la réalisation d'une campagne de sensibilisation sur les bonnes pratiques du chauffage au bois.

L'utilisation d'un appareil de chauffage au bois n'est pas sans conséquence pour l'environnement et la santé. En effet, la combustion du bois génère l'émission de plus d'une centaine de contaminants tels que des émissions de particules fines pouvant pénétrer profondément dans les voies respiratoires, provoquant des effets négatifs sur la santé comme l'irritation des voies respiratoires et l'aggravation des maladies cardiorespiratoires.

On estime qu'en 2000, au Québec, le chauffage au bois en milieu résidentiel était responsable de près de la moitié des émissions de particules fines issues de l'activité humaine. En Abitibi-Témiscamingue, la proportion des ménages qui chauffent au bois serait d'environ 40 % et le tiers d'entre eux l'utiliserait comme mode de chauffage principal. Ces proportions sont beaucoup plus élevées que dans les grands centres urbains.

Le type de poêle et son installation peuvent réduire les émissions de contaminants. Par exemple, un poêle à bois certifié EPA peut réduire de 50 à 80 % les émissions de particules fines comparativement à un poêle conventionnel d'autant plus si de bonnes pratiques de chauffage au bois sont adoptées. Dans ce contexte, il s'avère donc essentiel de faire connaître les avantages de ce type de poêle auprès des utilisateurs actuels et futurs d'appareils de chauffage au bois.

Le CREAT a réuni onze partenaires qui contribueront à la réalisation de ce projet. Il s'agit de Radio Nord Communications, de la Direction régionale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de l'Abitibi-Témiscamingue, du Service technique de cheminées Abitibi, de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, des Services de sécurité incendie ou prévention des incendies d'Amos, de La Sarre, de Rouyn-Noranda, de Val d'Or et de Ville-Marie, du Regroupement des Bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue et de la bibliothèque La Bouquine de Ville-Marie.

Le CREAT est un organisme de concertation dont la mission est de protéger l'environnement et de faire la promotion du développement durable.

- 30 -

Source :
Bibiane Racette, biologiste
Chargée de projet - CREAT
Téléphone : 819 762-5770

www.creat08.ca
bibianeracette@creat08.ca